

## COMMUNE DE L'ÉTOILE

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Mercredi 21 MARS 2018

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Christian BRENIAUX, Maire.

**Présents** : Mmes M.DULLIN – F.PONCET – S.IONATA – A.SPIES

MM. J-G.ROBLIN – T.BAILLY – R.BASSARD – G.TREBOUTE

**Excusés** : H.LAMARD (pouvoir à J.PISKIN) – I.THEVENET (pouvoir à S.IONATA) – J-M.GAVAND (pouvoir à R.BASSARD) – G.MAUGEIN (pouvoir à G.TREBOUTE)

**Absente** : E.POINAS

**Secrétaire de séance** : S.IONATA

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 21 février 2018.

#### Ordre du jour :

- Budget lotissement 2018
- Budget primitif 2018
- Accessibilité salle des rencontres : demande subvention ESTJ
- SIDEC : Avenant convention mise à disposition SITIC
- Décisions modificatives
- Dossiers en cours
- Demandes de la population
- Informations et questions diverses

### BUDGET LOTISSEMENT 2018

La proposition de budget soumise à l'approbation du conseil municipal tient compte des différents travaux à réaliser.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le budget annexe lotissement 2018 présenté qui s'établit comme suit :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	284 672.04 €	360 370 €	42 614.45 €	480 002.39 €
Résultat reporté		36 989.25 €		72 612.06 €
TOTAUX	284 672.04 €	397 359.25 €	42 614.45 €	552 614.45 €

### BUDGET PRIMITIF 2018

La proposition de budget soumise à l'approbation du conseil municipal tient compte des différents travaux à réaliser.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le budget principal 2018 présenté qui s'établit comme suit :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	413 574 €	383 280 €	100 776 €	196 299 €
Résultat reporté	0	30 294 €	95 523 €	0
TOTAUX	413 574 €	413 574 €	196 299 €	196 299 €

Les investissements retenus sont :

- ✓ Solde révision PLU : **2 736 €**
- ✓ Aménagement intérieur salle des rencontres accessibilité handicapés : **468 €**
- ✓ Monte-charge salle des rencontres : **27 000 €**
- ✓ Eclairage public : **2 940 €**
- ✓ Remplacement d'extincteurs : **210 €**
- ✓ Visionneuse + écran école élémentaire : **978 €**
- ✓ Visionneuse mairie : **636 €**
- ✓ Radiateur école et mairie : **619 €**
- ✓ Défibrillateur : **987 €**
- ✓ Assainissement : **5 000 €**
- ✓ Alarmes incendies bâtiments communaux : **5 000 €**

## **ACCESSIBILITÉ SALLE DES RENCONTRES : SUBVENTION ESTJ**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des devis pour l'installation d'un monte-charge à la salle des rencontres, et à l'unanimité :

- **DECIDE** la réalisation des travaux suivants :
  - Installation d'un monte-charge (**25 132 € HT**)
- **DEMANDE** l'aide du département dans le cadre de l'Engagement pour les Solidarités Territoriales Jurassiennes (ESTJ).
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces décisions

## **SIDEC : AVENANT CONVENTION MISE A DISPOSITION SITIC**

Monsieur le Maire explique que le Comité Syndical du SIDEC, lors de son assemblée générale du 27/01/2018, a validé un nouveau modèle de convention pour la mise à disposition de son SITIC. Il est proposé à la commune d'adhérer à la nouvelle proposition du syndicat mixte, en signant un avenant aux conventions précitées, ayant pour objet :

- La résiliation des conventions précitées conclues avec le SIDEC ;
- L'approbation de la nouvelle convention concernant la mise à disposition des services suivants du SITIC du SIDEC :
  - IDG,
  - SIG
  - SYS
  - TICE
  - GED
  - Animation territoriale dans les services mis à disposition
  - Formation sur les logiciels, SIG, matériels ... (STAGE)
  - Mise à disposition de personnel pour des missions particulières.

Dans ce cadre rénové, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la signature de l'avenant. Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant ayant pour objet la résiliation des conventions précitées conclues avec le SIDEC et l'approbation de la nouvelle convention concernant la mise à disposition des services du SITIC du SIDEC.
- **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

## **COMMISSIONS MUNICIPALES**

### **COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (T.BAILLY) :**

Fleurissement communal : les plantations se feront le vendredi 19 mai, à partir de 17h

## **INFORMATIONS DIVERSES**

13<sup>ème</sup> Tour du Jura : une épreuve traversera L'Etoile le dimanche 22 avril à 12h (en provenance de la Route de St Didier et partira en direction de Ruffey-sur-Seille). La route sera bloquée une trentaine de minutes.

La réunion est levée à 22h30

Prochaine réunion le mercredi 25 avril à 20h30

Les conseillers

Le Maire